

Ville de Colmar
Concours d'idées pour l'aménagement de la plaine Pasteur - Espace Nelson Mandela
10/11/2023

ILS MARCHÈRENT JUSQU'AU CENTRE DE LA CLAIRIÈRE



SYNTHÈSE

Au cœur d'un tissu périurbain hétéroclite, un espace tourné vers les piémonts mais refermé sur lui-même

Le site d'étude se trouve dans le quartier fortement peuplé de l'Europe, à la frange ouest du centre ancien, et entouré de typologies variées. Le quartier est également marqué par la présence de grandes infrastructures et d'équipements structurants à l'échelle communale, pour la plupart adressés sur l'avenue de l'Europe, desservi par les lignes de bus du réseau de transports de l'agglomération transrhénane. À l'échelle locale, de très nombreux établissements scolaires, une maison des adolescents, la salle de spectacle Europe et quelques polarités commerciales autour de la rue du Dr Schweitzer jalonnent le quartier.

La Plaine Pasteur / espace Mandela s'inscrit donc dans cette urbanité discontinuée avec en fond de scène la forêt vosgienne derrière le piémont viticole. Les vues vers le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges sont l'un des atouts majeurs du site et font d'ailleurs de Colmar la porte d'entrée du PNR et du site le seuil de ce paysage emblématique.

Paradoxalement, l'ampleur de cet espace de 5 ha ne s'appréhende aujourd'hui que lorsqu'on se trouve en son centre et rien ne nous engage à nous y rendre. Le site et son étendue ne sont pas suffisamment perceptibles depuis les abords en raison des limites opaques sur les rues adjacentes et du mitage de la parcelle dans ses angles. A cela s'ajoutent une multiplicité de clôtures, barrières et dispositifs anti-intrusion sur le pourtour du site qui rendent sa lecture confuse. Les vues sur les imposants piémonts se trouvent par endroit gâchées par un épannelage irrégulier des bâtiments alentour qui tournent le dos à la Plaine comme s'il s'agissait d'un espace résiduel. Il s'agira de changer la perception de ce site depuis ses abords pour ensuite requalifier la Plaine et y proposer des usages.

Des usages variés au fil du temps

Le projet tend à ne pas figer les espaces mais plutôt à suggérer des pratiques et intégrer des espaces "capables" pour favoriser les initiatives et les usages spontanés de cet espace public, pour y diversifier les usagers et refléter l'appropriation collective de l'environnement urbain.

Les aménagements seront donc réversibles afin de **garantir une modularité des espaces selon les activités et les publics,** répartis dans l'espace et dans le temps.

Les parcours à travers le site sont maintenus et encouragés et pour une réelle et saine appropriation de l'espace paysager par les habitants, l'un des enjeux est de sanctuariser la plaine et l'anneau pour éviter toute intrusion motorisée. Pour ce faire, l'installation de chicanes végétalisées et de mobilier d'assise au niveau des seuils en complément des sauts de loups périphériques permettent d'assurer des accès sécurisés au cœur de parc. Celui-ci n'étant pas fermé la nuit, certains espaces et parcours à privilégier sont éclairés ou balisés pour garantir une fluidité d'usage tout en conservant une trame noire nécessaire à la faune.

L'aménagement des différentes séquences suppose à la fois l'utilisation de matériaux, mobilier et palettes végétales distincts pour renforcer la singularité de ces espaces, tout en prenant soin de retrouver des éléments récurrents pour unifier l'ensemble du site pour asseoir son caractère identifiable et fédérateur.

Des plantations multistrates et une microtopographie

A grande échelle, **le parc s'insère dans une trame verte et bleue déjà en cours de développement à travers les espaces ouverts alentours.** Le développement de la Plaine se fera dans l'objectif d'ouverture vers les territoires voisins : conforter les liaisons piétonnes et les circulations douces, renforcer les cheminements à travers le site pour assurer sa perméabilité. A ce titre, le projet prévoit la **plantation d'une nouvelle trame arborée plurispécifique, plus à même de jouer le rôle de corridor écologique pour la petite faune,** et de **réduire notablement l'effet de chaleur urbain** actuellement à l'œuvre.

D'autres strates végétales accompagnent les arbres existants et projetés et participent à **créer un îlot de fraîcheur indispensable à la vie urbaine dans les décennies à venir.** La plupart des essences plantées sont d'origine locale, rustique et nécessitent donc un entretien limité.

Une **impermeabilisation mesurée** permet de limiter le ruissellement résiduel recueilli dans une noue en périphérie de l'anneau permettant de **gérer et valoriser les eaux pluviales à travers de légers jeux topographiques.** De cette gestion alternative naît un outil de paysage évolutif au fil des saisons, un jardin de pluie capable de recevoir la montée en charge des eaux en participant au développement de la biodiversité en ville.

Les principes de gestion seront anticipés pour garantir une durabilité et une tenue efficace dans le temps.

Une promenade cinétique à travers les paysages vosgiens : Les différentes séquences d'un paysage évolutif

L'objectif est d'offrir aux habitants un cadre iconique, évolutif et réversible. Il s'agit donc d'y hiérarchiser les déplacements et de répartir les usages pour diversifier et réconcilier les publics. Car l'enjeu est de créer un espace public qui s'inscrit dans la dynamique des projets alentours, dépassant l'échelle propre au quartier pour **animer le site par de l'événementiel, tout en demeurant un espace appropriable au quotidien.**

Le projet prévoit un travail sur la temporalité, tant au cours d'une journée qu'au fil des saisons et dans le temps long, pour que chacun trouve sa place. Aussi, le parti d'aménagement prévoit de **s'appuyer et valoriser ce qui est déjà là** : l'armature paysagère du site sera amplifiée.

Le projet compose **une mosaïque de motifs paysagers issus du grand territoire vosgien emblématique** sur lequel la plaine s'ouvre aujourd'hui : piémont viticole, verger, chênaie / hêtraie, sapinière...

Cette approche séquentielle permet de découper ce vaste espace pour proposer de nouveaux modes d'occupations. **Les différentes entités paysagères se juxtaposent pour densifier les franges et distinguer un cœur ouvert tel une clairière.** Les espaces créés sont à la fois vecteurs d'une identité forte et capables d'abriter des usages variés :

1/ Le parvis de l'Europe est l'occasion de recréer une véritable entrée depuis l'avenue de l'Europe. La suppression du petit parking et la remise à niveau des lieux permettent de créer un espace majeur à l'échelle du Parc. Des assises et tables y sont disposées et l'espace est capable d'accueillir différents événements avec une bonne visibilité depuis l'avenue. Les implantations des arbres permettent de cadrer dès l'entrée une perspective vers la vue lointaine du Massif des Ballons des Vosges. Le parvis est traversé par l'extrémité de l'anneau pour entraîner les visiteurs à l'intérieur du parc.

2/ L'anneau est l'élément structurant du parc. Il permet de parcourir le site dans sa globalité et de relier les différents lieux tant par un lien physique que visuel. Il délimite en son centre un vaste espace enherbé, plaine de jeux et support d'événements, et sur ses pourtours les différents usages permanents du projet. Large de 5 mètres et long de 700 mètres linéaires, l'anneau est un lieu de déambulation. Il offre aussi la possibilité de faire du sport à différents rythmes : marche rapide, jogging, roller ou apprentissage du vélo pour les plus petits.

3/ Le verger bosselé, à l'est du parc en bordure de l'hôpital mère / enfant, voit la topographie du terrain naturel modifiée pour former des bosses enherbées plantées d'un verger, en écho au paysage vallonné des Vosges. Cette dense frange arbustive à la topographie ludique est support de jeux spontanés. A l'intérieur de ce paysage ondulé, un petit parcours cycle pour les enfants permet de diversifier les lieux de pratique et d'apprentissage du vélo.

4/ Le sous-bois des enfants sauvages, au sud du site, offre un espace naturel et protégé qui abrite un nouvel aménagement de jeux pour les enfants. Ce terrain de jeu s'inspire et s'intègre au caractère sauvage du bosquet existant amplifié. Les jeux sont fait à partir de souches d'arbres, de grumes, de sculptures de bois et de filet à grimper. Ces jeux sont tournés vers le quartier de l'Europe et les nombreuses écoles qui s'y trouvent.

5/ La sapinière des sports, à l'ouest du site, engage un nouveau dialogue et une meilleure perméabilité avec le quartier de l'Europe, sur la rue de Copenhague et l'espace ouvert attenant. Le parc est remis à niveau afin d'éviter les espaces isolés et résiduels. Deux city-stades, couverts par un préau, permettent d'accueillir les différentes pratiques sportives des jeunes du quartier. Devant, une vaste esplanade arborée de conifères, à l'image de la forêt vosgienne, offre des emplacements pour la pétanque et autres activités.

6/ La plaine des jeux est un vaste espace ouvert au centre de l'anneau permettant de nombreuses occupations. Au fil des saisons, cet espace capable peut recevoir les différents événements de la ville : kermesse, fête de quartier, cinéma en plein air, marché de Noël, fête foraine... Le terrain de base-ball est déplacé pour bénéficier d'une meilleure orientation et se trouve au cœur de cet espace.

7/ La place Nelson Mandela est une place publique tenue par un nouveau front bâti recréé face au centre commercial de l'Europe, le long de l'avenue de Paris. Ce petit équipement vient structurer et refermer l'espace du parc tout en marquant son entrée. Il accueille un restaurant-buvette ouvert sur le parc, un local pour les associations sportives utilisant la plaine, des vestiaires pour les joueurs de base-ball, ainsi que des sanitaires et un local jardinier. Côté parc, la construction permet donc de délimiter une place protégée ouverte sur l'entrée de la mosquée et la terrasse de café.